

le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Décembre 2004 : n°8



Sommaire

■ L'équipe de la CCPF s'agrandit

■ L'eau mal en point : une coloration inoffensive

■ La CCPF s'occupe de vos déchets : tri sélectif en 2005

p. 2

■ Cross du Pays fertois : 900 élèves en course

■ Internet : haut ou bas débit ?

■ Être parent aujourd'hui...

■ Lever de rideau pour les Scènes Rurales

■ Coup de projecteur sur... Le concepteur d'un moteur très spécial

p. 2

■ 3 ans d'intercommunalité : Les étapes de la construction d'une intercommunalité

p. 3

■ Edito



En feuilletant les 7 derniers numéros du Pays fertois, parus depuis sa création en 2002, force est de constater l'importance de l'évolution et des changements provoqués par une mutation administrative réaffirmant une priorité communautaire.

Il n'est pourtant pas si loin ce 26 décembre 2001, où le district rural de la Ferté-sous-Jouarre se transformait en communauté de communes du Pays fertois, suivant le schéma de notre canton depuis longtemps défini.

Changement de nom certes, mais aussi de nouvelles perspectives avec le choix de compétences inédites qui ont élargies les champs d'action de notre communauté de communes avec toujours, une seule priorité : l'intérêt intercommunal, un objectif : tisser des partenariats et un enjeu : le développement harmonieux du territoire.

Concertation, débats d'idées et décisions partagées ont donné naissance à des projets ambitieux, à des chantiers programmés visant surtout à rééquilibrer l'accès au service public dans le respect des différences entre petites et grandes communes.

Aujourd'hui, des actions concrètes ont été réalisées avec succès. Qu'en est-il des résultats attendus en cette fin d'année 2004 ? C'est ce que vous propose cette édition « un peu spéciale » qui n'en oubliera pas pour autant une actualité synthétisée pour l'occasion et un agenda toujours autant apprécié.

En cette période de fêtes qui se profile, je formule pour chacun et chacune d'entre vous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2005, et je vous souhaite un très joyeux Noël.

Jeannine Beldent, présidente

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebais - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent - Rédacteur en chef : Gérard Geist - Assistante de rédaction : Nathalie Binaux - Comité de rédaction : Edith Abeloos, Patrick Boisdron, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Gilbert Chatenoud, Anne-Marie Lacombe - Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 - Impression : INN - 24, rue Haëmers, 76190 Yvetot - Ce numéro a été tiré à 13 000 exemplaires.



L'équipe de la CCPPF s'agrandit

■ **Christophe HIBLOT**, 30 ans, a rejoint le service technique. Qualifié en traitement des eaux, il a travaillé pendant 9 ans au service de l'eau : 5 ans d'expérience en entreprise pour la mise en route et l'exploitation de stations d'épuration, 2 ans au Conseil Général de Seine Saint Denis à l'assistance technique aux exploitants de station d'épuration, 2 ans au SIAAP (Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne) où il étudiait l'impact des rejets sur l'environnement. Des compétences dont il va désormais faire profiter la Communauté de communes ! Arrivé en octobre, il a commencé à étudier les dossiers en cours sur les projets sensibles liés à l'eau et l'assainissement, et plus particulièrement la station d'épuration de Changis-sur-Marne et les travaux de mise en séparatif. Pour information, l'eau et l'assainissement représentent chaque année plus de 55 % du budget global de la CCPPF !



Christophe Hiblot

L'eau mal en point : une coloration inoffensive

Plusieurs habitants alertés par la couleur de l'eau qui sortait de leurs robinets se sont à juste titre, inquiétés de cette situation auprès de la communauté de communes. **Rassurez-vous** : cette coloration, qui, certes, n'est guère engageante, est absolument **inoffensive** pour la santé. Elle provient du manganèse, présent dans l'eau. Le taux actuel (40 microgrammes par litre d'eau) est toujours en dessous des normes fixées à 50 microgrammes par litre d'eau. Ce taux plus élevé qu'à l'habitude est à l'origine de cette coloration. Pour tenter de remédier à ce problème, la Communauté de communes lance une étude de faisabilité pour traiter et filtrer le manganèse. La SAUR qui exploite l'eau en Pays fertois effectue également d'importantes purges deux fois par mois pour limiter les dépôts à l'intérieur des canalisations. Elle a également mis en essais deux techniques différentes de traitement afin d'étudier les solutions à mettre en œuvre ultérieurement. D'autres études vont porter sur la création d'un nouveau puit de forage. Le conseil du 6 octobre dernier a validé une **proposition de dégrèvement** de la facture d'eau potable pour l'année 2004 et pour tout le territoire desservi par le puits de Chamigny concerné par ce problème. Ainsi, si vous résidez dans la zone touchée, votre facture d'eau 2004 sera réduite de l'équivalent de 5 journées, soit 2000 litres d'eau sur la base d'une consommation moyenne annuelle par branchement domestique de 125 m³.

La CCPPF s'occupe de vos déchets : tri sélectif en 2005

La Communauté de communes confie au SMITOM le traitement des Ordures Ménagères (déchets ménagers et déchets verts, déchets encombrants et déchets spéciaux nécessitant un traitement particulier en raison de leur toxicité). A compter de 2005, elle devient également compétente pour s'occuper du tri sélectif, porte à porte, c'est-à-dire les bacs bleus (emballages, papiers, cartons, etc...) et les bornes à verre.

Déchets verts

Le dernier jour de collecte des déchets verts a eu lieu le vendredi 26 novembre 2004. La collecte reprendra au mois d'avril 2005. Pendant l'hiver, vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie la plus proche de votre domicile.

Cross du Pays fertois : 900 élèves en course

C'est à l'initiative de la Commission Jeunesse et sports, présidée par Pierre Goullieux et avec les professeurs d'éducation physique et sportive des collèges de La Rochefoucault, des Glacis et de Sainte-Céline que le premier cross inter-collèges s'est déroulé sur le stade Estier. 900 élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont concouru dans 4 catégories filles et garçons. A l'arrivée, ils ont pu récupérer leurs forces autour d'un goûter offert par la CCPPF.



Vu le succès de la démarche, c'est d'un commun accord que cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.

Haut ou bas débit ?

En matière d'accès à l'internet haut débit par l'ADSL, France Telecom a promis de couvrir la France à 90 % avant la fin 2004, et à 96% avant la fin 2005, c'est-à-dire d'installer des « répartiteurs » permettant de proposer une connexion ADSL au plus grand nombre. Pour répondre aux demandes croissantes du haut débit en Pays fertois, la Communauté de communes s'est tournée vers le Conseil général afin de solliciter une attention particulière pour les lignes téléphoniques « inintelligibles à l'ADSL », c'est-à-dire, ne pouvant recevoir, pour des raisons techniques, un accès à l'internet haut débit par l'ADSL. Des solutions alternatives sont en cours de réflexion. A suivre donc.

Édition Communauté de Communes

Carte des randonnées du patrimoine : succès garanti !

Disponible dans votre mairie sur demande, pour les amoureux du patrimoine et des belles balades ou pour ceux qui aiment allier les deux !

Les nouvelles de l'ACIF centre social du Pays Fertois

Le 5^{ème} Festival des Belles histoires en Pays fertois

à fait salle comble : 767 spectateurs (enfants et adultes) pour 10 spectacles proposés. L'Acif, organisateur de l'événement peut être satisfaite : l'initiative de beaux jours devant elle. Grâce aux 12 communes ayant participé à l'aventure, mais aussi à l'Acif ainsi qu'aux conteurs et



comédiens talentueux de la troupe de la Comédie des Anges, vous étiez très nombreux à vous être déplacés pour assister à ces spectacles de grande qualité : rendez-vous l'année prochaine !!

Être parents aujourd'hui

Tel est le débat qui vous est désormais proposé deux à trois fois par trimestre à l'Acif. Ces « Rendez-vous des parents » sont des soirées-débat ayant pour but d'échanger, de réfléchir, et de s'informer entre parents, dans un cadre convivial et avec un intervenant qui aborde les différents thèmes liés aux familles d'aujourd'hui.

Entrée libre et gratuite. Acif-Centre social du Pays fertois : 01 60 22 19 19. Fax : 01 60 22 35 93.

Lever de rideau pour les Scènes rurales : ouverture de la saison 2004/2005

Les Scènes Rurales, spectacles proposés par le Conseil Général de Seine et Marne démarre la saison avec des spectacles comme toujours de très grande qualité. Au programme 4 spectacles qui marient histoires comiques et touchantes et grands classiques de théâtre. La brochure détaillant tous les spectacles des Scènes rurales pour la saison 2004-2005 est disponible dans votre mairie et à la communauté de communes. Le 13 novembre, les habitants de Jouarre auront pu bénéficier du spectacle « Cul de sac », premier du calendrier. Pour la suite, demandez le programme !



« J'espérons que je m'en sortira »

Voir agenda du Pays fertois

« Wolfgang, Caro Mio ! »

A partir de la correspondance de Mozart et des pièces vocales qu'il a composées à l'intention de ses amis, ce spectacle musical mêle artistes (chanteurs, pianiste), comédien et spectateurs. Les petites choses de la vie sont parfois de grandes sources d'inspiration.

Spectacle musical et théâtral tout public dès 12 ans. 1h - Chamigny - 9 avril - 20h45 - Salle polyvalente

« Le Misanthrope »

A l'époque où le pouvoir du roi s'affermait, le Misanthrope dépeint une noblesse prisonnière d'un protocole faite de faux-semblants et d'hypocrisie. Ridicules petits marquis, coquette, prude ou extravagant, Molière dénonce les travers de son temps mais y convoque également un personnage emprunt d'une grande humanité : Alceste au prise avec un amour intransigeant pour la frivole Célimène.

Pièce de théâtre tout public dès 10 ans. 1h50 - Changis-sur-Marne 27 mai - 20h45 - Foyer rural.

Coup de projecteur sur... Le concepteur d'un moteur très spécial

GPL pour Gaz de pétrole Liquéfié, 3 mots pour résumer un carburant propre qui a permis à Alain Lebrun et à son équipe de bénévoles passionnés de battre un record du monde à 315 Km/heure. Ce n'est bien sûr pas le carburant qui a permis ce record, mais le moteur conçu spécialement pour lui. Un défi qui a occupé pendant 11 ans l'association Idée verte Compétition, présidée par Alain Lebrun. Homme passionné de mécanique et de l'énergie propre, il a entraîné dans sa « course » des jeunes qu'il a formés et qui sont ressortis transformés par cette expérience unique et exceptionnelle. Un pari engagé grâce au contrat signé avec l'EPA, l'Agence Spatiale Européenne. La voiture, conçue dans un garage à Sept Sorts est équipée d'un moteur dédié au GPL, et possède des composants issus des technologies de l'espace : extincteurs de stations orbitales ou isolation thermiques des échappements identiques au moteur d'Ariane V. Une chose est sûre : c'est bien le premier record du monde avec un carburant propre.



3 ans d'intercommunalité : Les étapes de la construction d'une intercommunalité

Le District rural de La Ferté-sous-Jouarre a été créé le 8 juin 1970. Il rassemblait les 19 communes qui constituent aujourd'hui la Communauté de communes du Pays fertois. 34 ans d'histoire pour notre canton, qui s'ouvre depuis 2002, vers de nouvelles perspectives, grâce au passage en communauté de communes.

Petit rappel chronologique :

■ 2001 : La naissance d'une communauté de communes

26 Décembre 2001 : passage du district rural de La Ferté-sous-Jouarre en Communauté de communes du Pays fertois, imposé par la loi du 12 juillet 1999.

■ 2002 : la CCPF se dote de moyens

Juin 2002 : Achat du bâtiment EDF et mise à disposition au profit de l'Acif, centre social du Pays fertois.

Septembre 2002 : Ouverture de la gare routière du collège de la Rochefoucault ; Création du service Culture et communication ; Mise en place du 1^{er} journal intercommunal : « Le Pays fertois » ;

Création de la brochure des journées du patrimoine en Pays fertois, rassemblant les manifestations de toutes les communes, à l'occasion de cette journée nationale.

Octobre 2002 : début de l'étude menée avec le cabinet RCT, visant à établir un diagnostic du territoire et à maîtriser les enjeux du développement territorial.

30 novembre 2002 : états généraux de la culture visant à réunir les acteurs culturels locaux autour de la question de l'intérêt culturel communautaire et des attentes culturelles.

■ 2003 : l'année du contrat CLAIR

Février 2003 : 1^{er} forum public visant à associer les habitants du Pays fertois au projet des contrats CLAIR et de territoire avec le Département de Seine et Marne et la Région Ile de France.

Juin 2003 : fin de l'étude du cabinet RCT et premières pistes d'actions pour formuler le contrat CLAIR.

Septembre 2003 : La CCPF perçoit directement la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères) ; Modification des statuts de la CCPF et intégration de nouvelles compétences (culture, communication, Formation Ouverte à Distance et tourisme) ; 2^{ème} forum public sur les contrats CLAIR et de territoire.

Novembre 2003 : signature du jumelage franco-anglais entre la communauté de communes et le District de Harborough en Angleterre ; Forum social « Mieux se connaître pour mieux agir ensemble ».

Décembre 2003 : début de l'étude de programmation pour le centre social intercommunal.

13 décembre 2003 : signature du CLAIR entre la communauté de communes et le Conseil Général

■ 2004 : L'année du contrat de territoire

Mai 2004 : début de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une école intercommunale de musique et de danse (CLAIR) ; Refonte du site internet de la CCPF.

Novembre 2004 : Délibération de principe du conseil de la CCPF sur le contrat de territoire.

Décembre 2004 : Création de nouveaux supports de communication (guide des associations, carte des randonnées du patrimoine).



Signature du contrat CLAIR le 13 décembre 2003

Evolution du budget global de 2002 à 2004 (investissement et fonctionnement) :

Une augmentation du budget depuis 2002, qui s'explique par l'acquisition de nouvelles compétences, mais aussi, grâce aux contrats CLAIR et de Territoire, conclus avec le Département et la Région, qui permettent la concrétisation de gros chantiers.

	2002	2003	2004
Services généraux	10 760 324	10 130 222	10 727 981
Eau	2 024 369	2 282 651	2 442 383
Assainissement	9 209 093	8 857 566	11 616 177
TOTAL	20 766 076	21 270 439	24 787 541

■ BILAN DES ACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS

■ L'assainissement et l'alimentation en eau potable

La Communauté de communes a hérité ces deux compétences de l'ancien District rural. A elles deux, elles « consomment » plus de la moitié du budget global annuel de la communauté de communes ! Ceci est dû principalement aux travaux importants qui sont effectués chaque année sur les stations, puits et canalisations du Pays fertois.

Assainissement

2002

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement à Jouarre, (3^{ème} tranche)

Coût total : 350 000 euros, soutenu par l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Création d'un réseau d'assainissement des eaux usées à Chamigny

Coût total : 1 120 000 euros, soutenu par l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Conseil Général et l'Etat.

2003

Télé-surveillance sur les postes de refoulement et stations d'épuration

Coût : 110 000 euros soutenu par l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Conseil Général et l'Etat.

Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées à La Ferté-sous-Jouarre (avenue de Rebais, 1^{ère} tranche)

Coût total : 260 000 euros, soutenu par l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Département et la Région.

2004

Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées à Saâcy-sur-Marne

Coût total : 80 000 euros soutenu par l'Agence de l'eau Seine Normandie et le Conseil Général.

Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées à La Ferté-sous-Jouarre (avenue de Rebais 2^{ème} tranche et Boulevard Pasteur)

Coût total : 150 000 euros

2005

Création d'un réseau d'assainissement à Sainte-Aulde, travaux prévus en 2005

Coût total : 1 900 000 euros

Travaux sur le réseau de Jouarre, 4^{ème} tranche, travaux prévus en 2005

Coût total : 1 650 000 euros

Création de réseaux d'assainissement aux Hameaux d'Arpentigny, du Tillet et de Molien

Coût total : 1 680 000 euros



Station Sept Sorts

Eau potable

2003

Réhabilitation du réservoir de La Galaise
Coût total: 99 000 euros, soutenu par l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Conseil Général et l'Etat.

Station de pompage de Caumont à Sainte-Aulde

Coût total : 24 000 euros

Remplacement de réseau au pont SNCF

Coût total : 18 000 euros

Remplacement de réseau à la Ferté

Coût total : 48 000 euros

2004

Sécurisation des puits et des réservoirs

Coût total : 64 000 euros

Chambre à vannes au puit de Chamigny

Coût total : 35 000 euros

Extension eau potable Chemin au-dessus des montagnes, Sainte-Aulde

Coût total : 90 000 euros

■ Les transports

La Communauté de communes possède aussi la compétence de création, aménagement et entretien des gares routières et a effectué à ce titre, d'importants travaux dès 2002.

Rénovation de la gare routière du collège de la Rochefoucault (2002)

Ce chantier concernait l'aménagement jouxtant le collège de la Rochefoucault pour améliorer la desserte du lycée. Commencés en avril 2002, ils ont permis une ouverture de la gare en septembre 2002, pour offrir aux élèves une meilleure sécurité avec l'aménagement de 12 quais pour 12 lignes de bus régulières, 15 000m³ de terrassement, 10 000m² de travaux qualitatifs pour améliorer la voirie et un auvent de 450 m².

Coût total : 1 500 000 euros, soutenu par le conseil régional et le syndicat des transports franciliens.

Elle possède aussi la compétence des transports scolaires.

Depuis 1999, les transports des élèves se rendant aux trois collèges du Pays fertois sont effectués sur les lignes régulières grâce à une convention signée avec les transporteurs (*Marne et Morin*) et le Conseil Général. En 2004, la participation de la Communauté de communes et du Conseil Général s'élève à 260 000 euros (50%-50%). La Communauté de communes intervient également pour le ramassage de certains élèves des RPI (Rassemblements pédagogiques intercommunaux). La société de transport *Marne et Morin* effectue donc des circuits spéciaux dont le coût annuel est de : 180 000 euros totalement subventionnés par l'Etat et le Conseil Général. Les élèves des écoles primaires qui fréquentent la piscine dans le cadre scolaire, bénéficient d'un transport spécifique à la charge de la CCPF (7 000 euros par an).

Autre compétence : l'aménagement et la sécurisation des arrêts de bus

Ces travaux concernent les 12 lignes régulières du Pays fertois et environ 110 arrêts de bus. Ils ont débuté en avril dernier et ne s'achèveront qu'en 2005. D'ici fin 2004, une cinquantaine d'abri bus aura été posée.



Nouvel abri

Coût total : 2 000 000 euros, subventionnés par la Région et le Syndicat des Transports d'Ile de France.

■ Electrification rurale

Le District Rural de la Ferté-sous-Jouarre fut la première intercommunalité en France à hériter de cette compétence et la communauté de communes du Pays ferrois est aujourd'hui encore la seule dans tout le département de Seine et Marne. 17 communes sont concernées par l'électrification rurale. Le réseau basse tension appartient à la CCPF, mais la gestion en est concédée à EDF.

Derniers travaux :

Enfouissement du réseau électrique basse tension à Sept Sorts, Saint Jean, Saâcy, travaux réalisés en 2003

Coût : 375 000 Euros

Enfouissement à Chamigny, travaux réalisés en 2004

Coût : 240 000 euros

Renforcement du réseau d'électrification rurale pour le territoire du Pays ferrois, 2004

Coût : 300 000 euros

■ Les déchets

En janvier 2003, 8 des 19 communes de la CCPF, qui étaient jusque là gérées par le SIROM rejoignent la CCPF pour le ramassage et le traitement de leurs ordures ménagères, ce dernier étant confié au SMITOM. Il s'agit des communes de Bussières, Bassevel-le, Saâcy, Citry, Nanteuil, Méry, Luzancy et Sainte-Aulde.

Coût annuel pour 2003 de la collecte : 65,0513 euros la tonne. **Coût annuel** du traitement : 196,23 euros la tonne.

■ Affaires sociales

La Communauté de communes est également compétente pour la prévention de la délinquance et les affaires sociales s'y rapportant.

Elle subventionne l'Acif, le centre social du Pays ferrois à hauteur de 38 %, soit 235 000 euros pour 2004. L'Acif est actuellement hébergé dans l'ancien bâtiment EDF qui appartient à la CCPF depuis juin 2002. Le contrat CLAIR passé avec le département a permis de lancer en décembre 2003 une étude de programmation pour l'avenir du centre social intercommunal. Menée par un architecte programmiste, cette étude avait pour objectif d'étudier les utilisations des deux bâtiments de la CCPF où sont hébergés l'Acif et la Communauté de communes.

Tandis que le bâtiment de la rue de Reuil hébergera un Pôle social rassemblant sur un même lieu les diverses associations caritatives et services sociaux, la Communauté de communes restera dans ses locaux. **Coût de l'étude :** 28 883 euros. Des travaux d'agrandissement des locaux de la CCPF sont par ailleurs prévus et l'ancien bâtiment EDF où se situe l'Acif devra également subir quelques travaux pour se transformer en pôle social. Ces travaux seront co-financés



par le Conseil Général, dans le cadre du contrat CLAIR et par la Région, dans le cadre du contrat de territoire, (qui ne peut subventionner que de l'investissement).

■ Vie économique et touristique

La formation ouverte à distance fait désormais partie des compétences choisies par la CCPF, en septembre 2003. A ce titre, la Communauté de communes a encouragé et soutenu la création de l'agence numérique du Pays ferrois (ANPF), association loi 1901. L'ANPF a obtenu le label P@T (Point d'Accès à la téléformation) et propose aujourd'hui des formations par le biais des Nouvelles technologies : une ouverture sur le monde de l'emploi par le numérique !

Coût de la subvention 2003 : 12 752 euros. D'autre part, afin de développer et de soutenir la vie économique et le tourisme sur le pays ferrois, la CCPF a recruté un développeur « économie et tourisme » dans le cadre du contrat CLAIR.

■ Vie sportive

La CCPF a hérité de l'ancien district rural, des compétences relatives à la réalisation, l'entretien et au fonctionnement des 3 équipements sportifs lui appartenant. Le gymnase des Glacis et celui de la Rochefoucault sont fréquentés par les scolaires de La Ferté-sous-Jouarre et les associations sportives (ces installations sont gratuites pour les associations à but non lucratif). A titre informatif, les dépenses pour 2003 concernant ces deux équipements s'élèvent à 141 405 euros. La piscine, quand à elle devrait bénéficier d'une étude de requalification des bâtiments afin d'optimiser leur utilisation. Cette étude intervient dans le cadre des contrats CLAIR et de Territoire et devrait être lancée en 2005. Des travaux importants de restructuration, de requalification et d'aménagement découleront de ce diagnostic, notamment la couverture du bassin extérieur. La fréquentation de la piscine est en constante augmentation (environ 123 000 entrées en 2003 contre 117 100 en 2002). Grâce aux contrats conclus

avec la Région et le Département, le Pays ferrois devrait bénéficier d'un gymnase d'accompagnement pour le futur lycée de La Ferté-sous-Jouarre et de salles de sport, mais patience, ce n'est pas pour demain.

Par ailleurs, la CCPF apporte son soutien aux initiatives sportives intercommunales comme les RAIDS du Pays ferrois et organise des manifestations sportives comme les 8 heures de natation et le Triathlon découverte du Pays ferrois.

■ Culture et communication

Notée en septembre 2003, La CCPF possède une compétence en ce qui concerne la culture, et la communication d'intérêt intercommunal. Elle est force d'initiative et apporte son soutien aux initiatives culturelles locales sur les projets ayant une portée intercommunale.

Culture

Elle a « ouvert » la voie culturelle communautaire en co-organisant avec l'Acif, pour la première fois, le 30 novembre 2002, les **Etats Généraux de la culture** en Pays ferrois auxquels ont participé de très nombreux acteurs culturels locaux et régionaux. Cette rencontre a permis de réfléchir sur l'intérêt culturel communautaire et d'identifier les ressources culturelles mobilisables pour un développement harmonieux du territoire.



La CCPF participe depuis 2002 au Festival de contes organisé par l'Acif, et soutient des projets culturels variés, comme le Festival des Deux rivières à la Ferté-sous-Jouarre. Grâce au contrat CLAIR passé avec le département en 2003, elle a lancé début 2004 une étude de faisabilité pour la création d'une école intercommunale de musique et de danse. Cette étude est née du constat de l'inégalité d'accès (territoriale mais aussi financière et pratique) aux cours de musique et de danse sur le Pays ferrois. Une étude a donc été confiée à un professionnel qui doit proposer des préconisations pour mettre en place ultérieurement une école de musique et de danse d'intérêt communautaire.

Coût de l'étude : 12 000 euros, subventionné à 50 % par le Conseil Général.

Communication

Depuis novembre 2002, 7 numéros du Pays ferrois sont parus et la communication, a accompagné les projets de la Communauté de communes.

Forums publics en 2003 : il s'agissait d'informer les habitants du Pays ferrois sur les contrats CLAIR et de Territoire. Aujourd'hui, grâce aux travaux des groupes de réflexion, des pistes de développement ont permis au territoire de s'engager durablement dans ces contrats, ce qui permet à la CCPF de mettre en place des actions et des investissements subventionnés par la région et le département.



Journées de l'eau en novembre 2003 : co-organisée avec la SAUR, ces « journées de l'eau » se sont déclinées sous la forme d'animations proposées aux habitants autour de questions comme : « D'où vient l'eau, comment est-elle distribuée, traitée... ? ». Une démarche pour sensibiliser à ce bien fragile et inestimable, et pour réaffirmer l'engage-

ment de la CCPF dans le développement durable et la protection de l'eau.

Sites internet : la CCPF gère l'hébergement et la maintenance des 19 sites des communes et celui de la CCPF. En mai 2004, le site de la CCPF a été entièrement restructuré pour correspondre au mieux aux besoins des internautes.

Coût annuel de l'hébergement, de la maintenance et de l'assistance à la mise à jour : 13 516 euros

Journal intercommunal trimestriel : Le Pays ferrois. Le premier numéro voyait le jour en novembre 2002. Créé à l'intention des habitants du Pays ferrois pour les informer tout d'abord sur l'intercommunalité au quotidien, le « Pays ferrois » s'est voulu, dès le premier numéro, accompagnateur des grandes actions et des chantiers initiés par la CCPF grâce à ses partenaires. Reflet de l'actualité de la CCPF, il se fait aussi l'écho de la vie locale communautaire.

Coût annuel des 4 numéros : 22 504 euros

Brochure des journées du patrimoine : rassemblant les manifestations organisées autour des Journées nationales du patrimoine par les 19 communes du Pays ferrois, cette brochure est éditée en interne chaque année depuis 2002 et distribuée dans les communes.

Guide des associations : né du constat de la richesse associative locale, le guide des associations est un outil de communication qui recense les activités associatives sur le Pays ferrois. Il est financé à 50% dans le cadre du contrat CLAIR.

Coût global : 4784 euros (2392 euros pour la CCPF)

■ Vers de nouveaux échanges...

La Communauté de communes s'ouvre sur l'Europe puisqu'elle a signé en novembre 2003, le premier jumelage franco-anglais entre le Pays ferrois et le District anglais de Harborough, situé dans le Leicester. Le comité de jumelage, association loi 1901, doit favoriser les échanges entre les deux territoires. Des actions devraient se concrétiser bientôt.

En 2001, on dénombrait 1 717 communautés de communes, regroupant près de 20 000 communes et 18,3 millions d'habitants. En 2004, 2461 communautés de communes regroupant 31 424 communes et 50 millions d'habitants sont recensées en France. Le paysage des collectivités en France ne doit plus compter sans les groupements de communes qui devraient couvrir tout le territoire français d'ici 4 ou 5 ans. Imposé par une loi, le regroupement de communes représente également pour les 36 600 communes de France qui ne peuvent assumer seules des chantiers colossaux sur leurs ressources propres, une opportunité de réaliser des actions et des investissements dans le respect des spécificités de chacune. Cela peut-être aussi un échelon de proximité pour les habitants et un relais entre les communes et les collectivités territoriales (Département, Région).

Pour le Pays ferrois, qui fut le premier district d'Ile de France et l'un des premiers de France, le passage en communauté de communes confortait une aire territoriale depuis longtemps pratiquée par les habitants en tant que bassin de vie.

La Communauté de communes vient apporter son aide pour que la mutualisation des moyens soit encore meilleure et qu'une identité commune émerge de notre Pays ferrois. De nombreux projets sont encore à venir pour que chacun trouve sa place dans cette intercommunalité.